



Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 40

Pouvoirs : 8

Suppléants : 8

= VOTANTS : 56

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : attribution de matériels communautaires suite mise aux enchères**

Le jeudi 23 septembre 2021, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 17 septembre 2021, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de TOURRIERS.

Présents : COMBAUD Renaud - CAILLAUD Nadia – GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard BOIZUMAULT Sylvie – BORNE Bernard – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain – BOIREAUD Philippe – COYAUD Pierrick – KAUD Pascal - GAGNAIRE Marie-Claire - LAMAZIERE Véronique – PAPILLAUD Sonia – CROIZARD Christian – LEMAIRE Marie-Claude – ROULAUD Jean-Jacques - LAVERGNE Didier – GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – BONNET Franck – FAURE Sigrid – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric – LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques – ETIENNE Murielle - SOURY Christine - POTEL Maryse - DE LUSTRAC Jean-Marc - CAMY Bruno - BRAUNBARTH Jean-Philippe – MAGNANT Jocelyne – GOYAUD Philippe – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Absents excusés :

COMBAUD Alain représenté par SOURISSEAU Damien - suppléant  
LIZOT Jackie représenté par GAUTHIER Yolande - suppléante  
AGUESSEAU Norbert représenté par PERRON Caroline - suppléante  
GUYON Jean-Guy représenté par BELLAUD Maryline - suppléante  
TEXIER Didier représenté par RADOUX Loïc - suppléant  
CRINE Jean-Jacques représenté par COUSSY Gilbert - suppléant  
PINEAU Francine représentée par RAMEZI Christelle - suppléante  
JEUNE Karine représentée par RAMOS Sylvie - suppléante

FOURÉ Brigitte pouvoir à COMBAUD Renaud  
GEOFFRION Olivier pouvoir à COMBAUD Renaud  
DUGOIS Dominique pouvoir à LAMAZIERE Véronique  
THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian  
HENRY Jimmy pouvoir à DANEDE Laurent  
CHABAUTY James pouvoir à ROULAUD Jean-Jacques  
BERTRAND Didier - pouvoir à PAPILLAUD Sonia  
CHARRIAUD Sébastien pouvoir à BRAUNBARTH Jean-Philippe

Absents excusés : PERRON Michelle - TEILLET Anne- *Départ de Mme CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella.*

Absents non excusés : PERCHE Marie-Annick - FLAUD Yves – CECCHIN Catherine – CHAUSSEPIED Pierre – DURAND Jean-Louis – BEAU Jean-Yves – MUGNIER Pierre-Hermann - LASBUGUES Elisabeth – ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques - SEVRIT Raymond.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.

**Objet : attribution de matériels communautaires suite mise aux enchères**

*Vu la proposition de mise aux enchères formulées lors du Conseil communautaire du 1<sup>er</sup> juillet 2021 concernant la mise en vente de 3 biens matériels appartenant à la communauté de communes,*

*Vu la proposition du bureau communautaire réuni le 13 septembre 2021 à l'issue de l'ouverture des « offres »,*

Monsieur le vice-Président en charge de l'assainissement et de la voirie rappelle qu'ont été proposés en « Offre-Enchère », les matériels suivants :

Matériel	Descriptif sommaire	Mise à prix initiale	Mise à prix à l'issue des enchères	Attributaire
« Cuve à lisier »	Volume 8 m <sup>3</sup> Etat d'usage Pneus usés	4000 €	4000 €	Monsieur COHO
« cuve à eau »	Volume 4 m <sup>3</sup> Etat d'usage Motopompe à moteur thermique	1000 €	1523 €	Mairie de Fontenille (Offre réceptionnée le 07/07/2021)
Broyeur de végétaux	Marque Caravaggi, acheté en 2012 Chez Herringery à Angoulême Valeur initiale : 22278,00€ Machine professionnelle, rotor de 33 cm de large. Monté sur châssis routier immatriculé de 1250 kg. Moteur diesel 37 cv, 3 cyl. Lombardini LDW 1603 Rendement estimé : 12 / 13 m <sup>3</sup> /h	7000 €	7001 €	Maire d'Aigre (Offre réceptionnée le 15/07/2021)

...

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- **D'APPROUVER** la vente des matériels précités comme suit :
  - La cuve à lisier d'un volume de 8m<sup>3</sup>, en l'état, est attribuée à Monsieur COHO pour le prix net vendeur de 4 000.00 €.
  - La cuve à eau d'un volume de 4m<sup>3</sup>, en l'état, est attribuée à la Mairie de Fontenille pour le prix net vendeur de 1 523.00 €.
  - Le broyeur de végétaux Caravaggi, en l'état, est attribué à la Mairie d'Aigre pour le prix net vendeur de 7 001.00 €.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à procéder aux écritures comptables en découlant.
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en découlant.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.  
Pour extrait conforme,

Le Président,

Christian CROIZARD



**AR Prefecture**

016-200072023-20210923-20210923\_15-DE  
Reçu le 30/09/2021  
Publié le 30/09/2021